

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26253
Numéro SIREN : 815 286 398
Nom ou dénomination : MEDIAWAN

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 147202



20221472022021

DATE DEPOT : 18/11/2022

N° DE DEPOT : 147202

N° GESTION : 2015B26253

N° SIREN : 815286398

DENOMINATION : MEDIAWAN

ADRESSE : 46 avenue de Breteuil 75007 Paris

MILLESIME : 2021

mazars

Mazars
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie



Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

MEDIAWAN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

*Mazars
Certifié conforme*

Mazars
Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS NANTERRE B 784 824 153

Grant Thornton - Membre français de Grant Thornton international
Siège social : 29, rue du Pont - 92200 Neuilly-sur-Seine
TEL : +33 (0)1 41 25 85 85
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes
Capital de 2 297 184 euros - RCS NANTERRE B 632 013 843

MEDIAWAN

Société par actions simplifiée au capital de 403 425,22 euros

Siège social : 46, avenue de Breteuil 75007 Paris

RCS : 815 286 398 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Mediawan,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mediawan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires selon les modalités décrites dans la note 6.6 « Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés » des règles et méthodes comptables de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs. Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans les notes 6.6 « Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés » des règles et méthodes comptables et 7.3 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 20 avril 2022

Les commissaires aux comptes

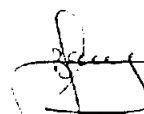
Mazars



Guillaume Devaux

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby

Sommaire

1.	Compte de résultat	4
2.	Bilan	5
3.	Variation des capitaux propres	7
4.	Présentations générales de l'annexe	8
4.1.	Critères de l'entreprise.....	8
4.2.	Informations relatives à l'entreprise	8
5.	Faits significatifs	9
6.	Règles et méthodes comptables	13
6.1.	Principes généraux	13
6.2.	Dérogations	13
6.3.	Chiffre d'affaires.....	13
6.4.	Frais de constitution	13
6.5.	Immobilisations corporelles et incorporelles	13
6.6.	Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés.....	14
6.7.	Créances.....	14
6.8.	Charges constatées d'avance	14
6.9.	Trésorerie et Valeurs mobilières de placement	14
6.10.	Opérations en devises.....	15
6.11.	Provisions pour risques et charges.....	15
6.12.	Distinction entre résultat courant et exceptionnel.....	15
6.13.	Recours à des estimations.....	15
7.	Informations sur le bilan clos le 31 décembre 2019	15
7.1.	Immobilisations incorporelles.....	15
7.2.	Immobilisations corporelles.....	16
7.3.	Immobilisations financières.....	16
7.4.	Amortissements.....	18
7.5.	Autres éléments d'actif	18
7.6.	Capitaux propres	19
7.7.	Provisions pour risques et charges	20
7.8.	Autres éléments du passif	20
8.	Informations sur l'activité 2021	21
8.1.	Chiffre d'affaires.....	21
8.2.	Charges d'exploitation	21
8.3.	Effectifs.....	21
8.4.	Résultat financier.....	21
8.5.	Résultat exceptionnel.....	22
8.6.	Rémunérations	Erreur Signet non défini.
9.	Engagements hors bilan.....	22
9.1.	Engagements financiers.....	22
9.2.	Crédits-baux.....	23
9.3.	Dettes garanties par des sûretés réelles	23
9.4.	Engagements de retraite.....	23
9.5.	Instruments financiers.....	24

10.	Autres informations.....	24
10.1.	Consolidation	24
10.2.	Accroissement et allègements de la dette future d'impôt	24
10.3.	Transactions entre les parties liées Erreur ! Signet non défini.	
10.4.	Impact Covid	24
11.	Informations sur la séparation des exercices	25
11.1.	Détail des charges à payer	25
11.2.	Détail des charges et produits constatés d'avance	25
11.3.	Evènements postérieurs à la clôture	25

1. Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	1 735		1 735	68 963
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 082 067		21 082 067	5 918 340
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	21 083 802		21 083 802	5 987 303
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 871 911	42 857
Autres produits			247	2 900
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 955 960	6 033 061
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 900	209 973
Variation de stock (marchandises)			85 916	-125 187
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			15 839 694	16 866 204
Impôts, taxes et versements assimilés			622 928	943 092
Salaires et traitements			7 401 220	5 179 064
Charges sociales			3 986 621	2 001 588
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 981 468	1 200 209
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			63 314	2 502 000
Autres charges			1 049 248	529 197
CHARGES D'EXPLOITATION			31 060 309	29 306 140
RESULTAT D'EXPLOITATION			-7 104 349	-23 273 080
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			8 429 661	13 298 690
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				1 199 567
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				208 402
PRODUITS FINANCIERS			8 429 661	14 706 659
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			41 000 820	
Intérêts et charges assimilées			9 191 316	6 298 863
Différences négatives de change			1 186	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				333 843
CHARGES FINANCIERES			50 193 322	6 632 706
RESULTAT FINANCIER			-41 763 660	-8 073 953
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-43 868 010	-15 189 127
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 701 602	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 701 602	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			344	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 704 169	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			331 921	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			9 036 434	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-34 834 832	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-191 562	-7 209 023
TOTAL DES PRODUITS			41 087 223	20 739 720
TOTAL DES CHARGES			90 098 503	28 729 823
BENEFICE OU PERTE			-49 011 279	-7 990 104

2. Bilan

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	17 782	17 782		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 011 090	454 725	1 556 364	479 405
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	261 363	18 161	243 202	584 350
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 572 217	1 305 294	4 266 923	4 051 425
Immobilisations en cours	30 380		30 380	35 791
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	210 536 706	22 184 354	188 352 352	222 983 813
Créances rattachées à des participations	315 148 335		315 148 335	264 641 267
Autres titres immobilisés	13 082 059		13 082 059	12 112 971
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 772 968		1 772 968	1 807 007
ACTIF IMMOBILISE	548 432 900	23 980 316	524 452 584	506 696 029
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	39 271		39 271	125 187
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	22 846 151		22 846 151	9 716 046
Autres créances	3 405 302		3 405 302	11 370 605
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				748 009
(dont actions propres :)				
Disponibilités	4 786 633		4 786 633	8 167 481
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 664 367		2 664 367	1 509 388
ACTIF CIRCULANT	33 741 724		33 741 724	31 638 716
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 911 533		1 911 533	2 685 047
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	584 086 157	23 980 316	560 105 841	541 017 792

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 403 425)	403 425	337 687
Primes d'émission, de fusion, d'apport	350 331 696	276 706 804
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-29 776 087	-21 785 984
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-49 011 279	-7 990 103
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	271 947 754	247 268 405
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	19 587 524	2 703 517
Provisions pour charges		
PROVISIONS	19 587 524	2 703 517
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	223 123 475	233 409 405
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	487 770	35 643 414
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	697 550	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 086 770	15 771 170
Dettes fiscales et sociales	6 781 176	5 564 738
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	350 595	
Autres dettes	17 471 798	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	571 429	657 143
DETTES	268 570 563	291 045 870
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	560 105 841	541 017 792

3. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux
Variation de capital de l'entreprise	18	19 334	-	-	19 353
Affectation de résultat 2019	-	-	(11 292)	11 292	-
Distribution effectuée par l'entreprise	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	(7 990)	(7 990)
Autres variations	-	-	-	-	-
Situation à la clôture au 31/12/2020	338	276 707	(21 786)	(7 990)	247 268
Variation de capital de l'entreprise	66	73 625	-	-	73 691
Affectation de résultat 2020	-	-	(7 990)	7 990	-
Distribution effectuée par l'entreprise	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	(49 011)	(49 011)
Autres variations	-	-	-	-	-
Situation à la clôture au 31/12/2021	403	350 332	(29 776)	(49 011)	271 948

4. Présentations générales de l'annexe

4.1. Critères de l'entreprise

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 - 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- Période de clôture : le 31 décembre 2021
- Durée de l'exercice : 12 mois
- Durée de l'exercice précédent : 12 mois
- Total du bilan : 560 106 milliers d'euros
- Chiffres d'affaires 2021 : 21 084 milliers d'euros
- Effectif au 31 décembre 2021 : 76 salariés et 7 mandataires sociaux rémunérés

A défaut de précisions contraires, l'ensemble des informations contenues dans la présente annexe est exprimé en milliers d'euros.

4.2. Informations relatives à l'entreprise

Mediawan SAS est une société par actions simplifiées immatriculée en France et inscrite au RCS de Paris sous le numéro SIREN 815 286 398. Son capital se compose de 40 342 522 actions de valeur nominale 0,01 euro pour un capital social de 403 425 euros. Le siège social de la Société est sis au 46 avenue de Breteuil, 75007 Paris, France.

Le Président de la Société a arrêté les comptes 2020 le 30 juin 2021.

5. Faits significatifs

- **Opérations de croissance externe et réorganisation juridique du Groupe**
 - Acquisition indirecte via sa filiale Mediawan International de :
 - 50.1% des titres de la société Black Swan Tales le 29/04/2021
 - 80% des titres de la société des titres de la société Mediawan Africa Holding le 21/05/2021, qui elle-même a acquis 75% de Keewu Production auprès de Mediawan Prod
 - 86.70% des titres de la société Aito Media cédés par Mediawan Prod. Le complément des titres a été acquis le 25/06/2021, ce qui porte sa participation à 100%
 - 52% des titres de la société SkyHigh TV Media cédés par Mediawan Prod le 29/07/2021. Le complément des titres a été acquis le 16/12/2021, portant ainsi sa participation à 76%
 - Mediawan SAS a cédé le 30/06/2021 les titres de la société CHAPTER 2 à la société Mediawan Cinema dans le cadre d'une réorganisation juridique du Groupe.
 - Acquisition indirecte le 30/06/2021, via sa filiale Mediawan Prod, de 100% du capital de GTO BIS cédé par Mediawan-Leonine Studio.
 - Acquisition indirecte, via sa filiale Mediawan Prod de 5% du capital de la société 909 Production portant ainsi sa participation à 100%
 - Acquisition indirecte auprès de Mediawan Digital Studio (ex Mediawan Sports et Entertainment), via sa filiale Mediawan Studio, dans le cadre d'une réorganisation juridique du Groupe, de :
 - 55% des titres du Groupe Black Dynamite, le 25/06/2021. Acquisition complémentaire de 30% du capital le 19/05/2021, portant ainsi sa participation à 85%
 - 60% des titres de la société Carte Blanche le 19/05/2021. Une acquisition complémentaire de 40% du capital a eu lieu le 29/04/2021 portant ainsi sa participation à 100%
 - Acquisition indirecte auprès de Mediawan-Leonine Studio, via Mediawan Studio, de 100% du capital de Troisième Œil Story le 30/06/2021
 - Acquisition indirecte via ON Entertainment, en date du 09/02/2021 des 50% résiduels des titres et droit de vote de 2.9 Film Holding auprès d'un tiers. En conséquence, On Entertainment, filiale à 62,33% de Mediawan, détient la totalité des titres et droits de vote sur 2.9 Holding et sa filiale 2.9 Distribution.
 - Cession indirecte, via le Groupe Onyx, de :
 - 20% des titres de la société The Awakening Production, portant ainsi sa participation à 18%
 - 32.68% des titres de la société 3 Mousquetaires Prod, portant ainsi sa participation à 0.00%
- **Opérations de structuration au sein du Groupe**
 - Création de nouvelles sociétés au sein du groupe :

Constitution le 26 mai 2021 de la société Mediawan Africa Holding dont notre filiale Mediawan International détient 80% du capital.

- **Changement de dénomination :**

BidCo Breteuil (anciennement Mediawan Alliance) a été renommée Mediawan-Leonine Studios le 30 juin 2021.

A compter du 1^{er} janvier 2021, Mediawan-Leonine Studios est devenue la société mère.

- **Evolution de la gouvernance**

En date du 31 décembre 2021, la gouvernance de la société est la suivante :

Monsieur Pierre-Antoine Capton a été nommé Président de la Société

Madame Delphine Cazaux a été nommée directrice générale déléguée de la Société

Monsieur Guillaume Izabel a été nommé directeur général délégué de la Société

Monsieur Gérard Adsuar a été nommé directeur général délégué de la Société

De nouveaux membres du Conseil de surveillance ont été nommés, pour une durée illimitée :

- Cécile Cabanis, Président du Conseil de Surveillance
- Xavier Niel
- Matthieu Pigasse
- Pierre Lescure
- BPIFrance Investissement, représentée par Eric Lefebvre
- MACSF, représentée par Stanislas Subra
- Philipp Freise
- Jérôme Nommé
- Vania Schlogel
- Heather Moosnick

- **Evolution du capital social**

- Le 18 mai 2021, la société constate une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal total de 17.754,20 €, par émission de 1.775.420 AO à leur valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 €) chacune et augmentée d'une prime d'émission d'une valeur d'onze euros et quarante-neuf centimes (11,49 €), soit un prix de souscription total de 11,50 € par AO. Cette opération est compensée avec la créance suivante : « BidCo Breteuil a conclu avec la Société un contrat de prêt intragroupe en langue anglaise intitulé « Mediawan Shareholder Loan Agreement » autorisant la Société à emprunter une somme d'un montant maximum de 20.000.000 euros à BidCo Breteuil (le « Contrat de Prêt »). En date du 29 octobre 2020, la Société a adressé une lettre de tirage à BidCo Breteuil d'un montant de 20.000.000 euros, soit un montant total de prêt (en principal et intérêts) en date de ce jour de 20.417.338,71 euros ».
- Le 05/07/2021, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites en date du 3 juin 2019, Mediawan a procédé à une émission de 23 068 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 355 441,66 euros à 355 672,34 euros composé de 35 567 234 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 05/07/2021, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites en date du 22 juin 2019, Mediawan a procédé à une émission de 42 304 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le

capital social de 355 672,34 euros à 356 095,38 euros composé de 35 609 538 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

- Le 05/07/2021, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites en date du 2 juillet 2019, Mediawan a procédé à une émission de 53 478 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 356 095,38 euros à 356 630,16 euros composé de 35 663 016 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 2 août 2021, à la suite de la décision de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2021, de procéder à l'annulation des actions auto-détenues dans le cadre de son contrat de liquidité, à savoir 88.001 actions et à l'issue du délai d'opposition des créanciers dans le cadre de cette annulation, le Président a constaté la réalisation de la réduction du capital de la Société de 880,01 euros, par voie d'annulation des 88.001 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, détenues en propre, ramenant ainsi le capital social de 356 630,16 € à 355.750,15 €.
- Le 21/09/2021, augmentation de capital d'un montant de 46 975,05€ suite à l'exercice de 9 395 010 bons de souscription d'actions (BSAR) Mediawan avec un rompu de 8,82€ donnant droit à la souscription de 4 697 505 AO à leur valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 €) chacune et augmentée d'une prime d'émission d'une valeur d'onze euros et quarante-neuf centimes (11,49 €), soit un prix de souscription total de 11,50 € par AO. Cette opération est souscrite en totalité par MLS. Cette opération s'effectue suite à la cession par MLS de GTO Bis à MEDIAWAN PROD et vient compenser l'emprunt (SHL1) souscrit par MEDIAWAN SAS auprès de MEDIAWAN-LEONINE STUDIO, pour un montant de 53 497 184,13€.
- Le 29/09/2021, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites en date du 30 septembre 2019, Mediawan a procédé à une émission de 1 404 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 402 725,20 euros à 402 739,24 euros composé de 40 273 924 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 23/12/2021, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites en date du 31 juillet 2018, Mediawan a procédé à une émission de 44 364 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 402 739,24 euros à 403 182,88 euros composé de 40 318 288 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 23/12/2021, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites en date du 29 septembre 2017, Mediawan a procédé à une émission de 24 234 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 403 182,88 euros à 403 425,22 euros composé de 40 342 522 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

• **Intégration fiscale**

A partir du 1er janvier 2021, la société Mediawan SAS est intégrée fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est Holdco Breteuil.

A compter des exercices ouverts au 1er janvier 2021, la Société Mediawan-Leonine Studios a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223 L 6 d et 223 A du Code général des impôts.

A ce titre, elle se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés (« IS ») et des contributions additionnelles à l'IS dus par le groupe formé par elle-même et les sociétés membres de ce groupe fiscalement intégré.

Les modalités de répartition de l'impôt sont les suivantes. Chaque filiale versera à la mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe intégré (et le cas échéant, de toute cotisation additionnelle telle que, notamment, celle visée à l'article 235

ter ZC du CGI) et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

6. Règles et méthodes comptables

6.1. Principes généraux

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, abrogeant le règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes annuels ainsi que tous les règlements ultérieurs modifiant certains articles.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les divers éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

6.2. Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

6.3. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités de Mediawan est constitué de la refacturation :

- d'une convention de prestation de service,
- des loyers et charges afférentes répartis au prorata des m2 loué,
- des plans d'attributions gratuites d'actions
- de certains frais supportés par Mediawan pour le compte de ses filiales,
- de la redevance pour l'utilisation de la marque, qui est égale à 0.2% du Chiffre d'affaires constaté au 31/12/2021,
- de différents conseils.

6.4. Frais de constitution

La Société a décidé d'immobiliser les frais de constitution lors de sa première clôture. Ces frais s'élèvent à 18 milliers d'euros à la clôture de l'exercice et sont amortis sur 5 ans prorata temporis. Ils se composent de frais relatifs à la procédure juridique de constitution de la Société, des honoraires pour la recherche d'antériorité sur le nom de domaine. Ces frais sont totalement amortis.

6.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

Frais d'établissement	5 ans
Concessions, brevets et marques	3 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels informatiques	Entre 2 et 3 ans
Mobilier	3 ans
Installations et agencement	Entre 3 et 10 ans

6.6. Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Une provision sur les comptes courants et prêts est constituée en cas d'indices de perte de valeur ou en présence d'éléments qui démontreraient l'incapacité de la filiale à rembourser ces créances.

La valeur d'utilité est appréciée par titre. Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'utilité, cette dernière étant déterminée selon les cas en fonction :

- de la quote-part d'actif net réévalué ;
- de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent ou ;
- de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable de chaque titre de participation repose sur des hypothèses et des estimations établies par la direction, notamment la projection des flux de trésorerie attendus établies sur la base des budgets et des plans à moyen terme. Ces plans sont construits sur un horizon de 5 ans et une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus. Le taux d'actualisation appliqué au flux de trésorerie prévisionnels est de 9,1% et le taux de croissance perpétuelle retenu de 2,0%. Un test de dépréciation est réalisé une fois par an à la situation du 31 décembre. Une provision a été constatée au 31 décembre 2021 concernant les titres :
 - ON Entertainment pour un montant de 22 174 354€
 - Mediawan International pour un montant de 10 000€.

6.7. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

6.8. Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2021, les charges constatées d'avance correspondent principalement à l'étalement du loyer des locaux de Breteuil ainsi qu'à des redevances.

6.9. Trésorerie et Valeurs mobilières de placement

La trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et le contrat de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

6.10. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

6.11. Dépréciation pour risques et charges

Les obligations de la société Mediawan à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêtés des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

Une provision pour risques financiers a été constatée pour un montant de 18 816 milliers d'euros.

6.12. Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société Mediawan, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

6.13. Recours à des estimations

La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la direction de la société à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

7. Informations sur le bilan clos le 31 décembre 2021

7.1. Immobilisations incorporelles

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2021 :

En milliers d'euros	Valeur au 01/01/21	Acquis.	Transf.	Cess.	Valeur au 31/12/21
Frais d'établissement	18	-	-	-	18
Concessions, brevets et marques	600	-	1 413	(2)	2 011
Autres immobilisations incorporelles	68	-	-	-	68
Immobilisations incorporelles en cours	520	1 028	(1 354)	-	194
Valeur brute	1 205	1 028	58	(2)	2 290
Amort. frais d'établissement	(18)	(0)	-	-	(18)
Amort. concess., brevets et marques	(121)	(334)	-	0	(455)
Amort. Immos incorp.	(3)	(15)	-	-	(18)
Amortissements	(142)	(349)	-	0	(491)
Frais d'établissement	0	(0)	-	-	0
Concessions, brevets et marques	479	(334)	1 413	(2)	1 556
Autres immobilisations incorporelles	65	(15)	-	-	50
Immobilisations incorporelles en cours	520	1 028	(1 354)	0	194
Valeur nette	1 064	679	58	(2)	1 800

La colonne acquisition inclut la dotation aux amortissements de la période.

Les immobilisations en cours sont relatives aux projets informatiques en-cours

7.2. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2021 :

En milliers d'euros	Valeur au 01/01/21	Acquis.	Transf.	Cess.	Valeur au 31/12/21
Installations et agencement	2 846	-	708	(25)	3 530
Matériels de transports	6	-	-	-	6
Matériels informatiques	631	74	248	-	953
Mobilier	1 014	-	69	-	1 084
Immobilisations en cours	36	1 078	(1 083)	-	30
Valeur brute	4 534	1 152	(58)	(25)	5 603
Amort. Installations et agencement	(250)	(406)	-	(0)	(657)
Amort. Matériels de transports	(1)	(1)	-	-	(3)
Amort. Matériels Informatiques	(107)	(246)	-	-	(353)
Amort. Mobilier	(88)	(205)	-	-	(294)
Amortissements	(447)	(859)	-	(0)	(1 306)
Installations et agencement	2 596	(406)	708	(25)	2 872,964
Matériels de transports	5	(1)	-	-	3,386
Matériels informatiques	524	(172)	248	-	599,842
Mobilier	926	(205)	69	-	790,308
Immobilisations en cours	36	1 078	(1 083)	-	30,380
Valeur nette	4 087	293	(58)	(25)	4 297

La colonne acquisition inclut la dotation aux amortissements de la période.

7.3. Immobilisations financières

- Titres de participation et créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations financières au cours de l'année 2021 :

En milliers d'euros	Valeur au 01/01/21	Acquis.	Transf. & réorg.	Cess. / Remb.	Valeur au 31/12/21
Titres de participation	222 984	405	-	(12 852)	210 537
Créances sur participations	264 641	58 626	-	(8 119)	315 148
Autres immobilisations financières	13 920	969	-	(34)	14 855
Valeur brute	501 545	60 001	-	(21 006)	540 540
Titres de participation	-	22 184	-	-	22 184
Créances sur participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Provisions	(447)	82 185	-	(21 006)	562 724
Titres de participation	222 984	(21 779)	-	(12 852)	188 352
Créances sur participations	264 641	58 626	-	(8 119)	315 148
Autres immobilisations financières	13 920	969	-	(34)	14 855
Valeur nette	532	969	(925)	-	1 081 079

Les principaux mouvements ayant affectés les titres de participation sont les suivants :

- Un complément de prix pour la société ON Entertainment pour un montant de 330 milliers d'euros.
- Un complément de prix pour la société Chapter 2 pour un montant de 76 milliers d'euros.
- La cession de Chapter 2 à Mediawan Cinema pour un montant de 8 702 milliers d'euros.
- Un remboursement de la société Lagardère Studios suite à une diminution de prix pour un montant de 4 151 milliers d'euros. Le 19 mars 2021 le Groupe a fait une demande auprès de Lagardère Active de remboursement dans le cadre de l'acquisition de 100% des titres de Lagardère Studios par Mediawan intervenue le 29 octobre 2020, suite à la mise en jeu de la garantie de passif intervenue suite à différents litiges survenus dans certaines entités de productions du périmètre Lagardère Studios.

Les variations sur créances sur participations s'expliquent par :

- Une augmentation de 58 626 milliers d'euros décomposés comme suit :
 - Prêt à Mediawan Prod pour 53 497 milliers d'euros, pour l'acquisition de GTO.
 - Intérêts sur prêts calculés pour l'année 2021 pour un montant de 5 099 milliers d'euros.
- Un remboursement de 8 119 milliers d'euros affectés à hauteur de :
 - 3 784 milliers d'euros aux intérêts sur prêts,
 - 4 335 milliers d'euros au capital (1 585 milliers d'euros pour Mediawan Studio et 2 750 milliers d'euros pour Mediawan Digital Studio).

L'augmentation de 0,9 millions d'euros des autres immobilisations financières correspond principalement aux intérêts de l'emprunt obligataire souscrit par Storia Television.

Les 34 milliers d'euros correspondent à la diminution du compte dépôts de garantie.

• Liste des filiales et participation :

En milliers d'euros	Capital	Réserves reportés à nouveau et résultat	% de dét.	RCA du dernier exercice	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis	CA du dernier exercice	Div. encaiss.
MEDIAWAN RIGHTS & THEMATICS RCS BOBIGNY 827 833 484	61 640	25 830	100,00%	13 049	61 640	61 640	174 243	5 141	-
MEDIAWAN STUDIO RCS PARIS 834 362 584	4 040	(10 314)	100,00%	(8 466)	4 040	4 040	69 923	10 555	-
ON ENTERTAINMENT RCS PARIS 790 159 495	4 327	28 515	63,79%	570	65 845	43 670	11 570	11 543	-
MEDIAWAN DIGITAL STUDIO RCS PARIS 877 805 853	5	(699)	100,00%	(490)	5	5	300	543	-
MEDIAWAN CINEMA RCS PARIS 888 942 356	10	(514)	100,00%	(513)	10	10	-	571	-
MEDIAWAN INTERNATIONAL RCS PARIS 888 710 845	10	(874)	100,00%	(872)	10	-	-	2 180	-
MEDIAWAN PROD RCS NANTERRE 309 001 477	34 441	13 550	100,00%	48 720	78 918	78 918	-	14 893	-

[*] : Sauf mention contraire

[**] : Hors intérêts courus

[***] : le CA du dernier exercice s'entend des comptes sociaux 2021

7.4. Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau au 7.1 pour les immobilisations incorporelles et dans le tableau au 7.2 pour les immobilisations corporelles.

7.5. Autres éléments d'actif

• Ventilation des créances par échéance

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance :

En milliers d'euros	Montants		
	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances sur participations	315 148	-	315 148
Prêts	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 855	12 506	2 348
Actif immobilisé	330 003	12 506	317 496
Créances clients	22 846	22 846	-
Fournisseurs débiteurs	30	30	-
Etat - Impôt sur les sociétés (actif)	5	5	-
Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires (actif)	3 165	3 165	-
Autres créances	-	-	-
Groupe et associés (actif)	145	145	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 912	774	1 138
Charges constatées d'avance	2 664	2 664	-
Actif circulant	30 767	29 629	1 138
Créances	360 770	42 135	318 635

- **Trésorerie**

La trésorerie s'élève à (24 153) milliers d'euros contre (13 226) milliers d'euros au décembre 2020. La trésorerie au 31 décembre 2021 comprend une trésorerie passive de (28 940) milliers d'euros correspondant au compte de OBC.

- **Valeurs mobilières de placement**

La société Mediawan a annulé les 88 001 actions propres en date du 2 août 2021 pour un montant de 748 milliers d'euros.

7.6. Capitaux propres

- **Capital social**

Sur l'exercice 2021, le capital social a évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Valeur en capital	Prime d'émission
Position début de l'exercice	33 768 746	338	276 707
Exercice de bons de souscription d'action	-	-	-
Augm. de capital par compensation	6 472 925	65	74 374
Réduction de capital	(88 001)	(1)	(747)
Augm. de capital par attrib. actions gratuites	188 852	2	(2)
Position fin de l'exercice	40 342 522	403,4	350 332

La variation de 6 573 776 actions est détaillée dans le paragraphe sur les faits marquants de l'année.

Détention du capital

A la date de la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2021, le capital social de Mediawan s'élève à 40 342 522 actions de 0,01 euro de valeurs nominale chacune, entièrement libérées et de même catégorie. L'actionnaire principal est la société BidCo Breteuil (99,48%).

Une participation extrêmement minoritaire (0,52%) est détenue par le management du groupe.

- **Plans d'attribution d'actions gratuites**

L'assemblée générale des actionnaires du 26 août 2021 a autorisé le Président, à compter de la date de ladite assemblée générale et pour une durée de 38 mois, à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution d'actions gratuites ordinaires, au profit des cadres salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées à la Société au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 I 1° du Code de commerce. Le nombre des actions gratuites à attribuer aux bénéficiaires visés ci-dessus ne pourra représenter plus de 2.000.000 d'actions ordinaires représentant environ 5,62% du capital social de la Société au jour de l'assemblée générale. Le Président a ensuite, par décision en date du 20

septembre 2021 adopté le règlement de deux plans d'attribution gratuite d'actions AGA-2021- A et AGA 2021-B définissant notamment les critères et conditions d'attribution des AGA 2021 et leurs bénéficiaires, puis par décision en date du 17 décembre 2021 déterminé de nouveaux bénéficiaires initiaux au titre de ces deux plans.

7.7. Provisions pour risques et charges

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2021 :

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/20	Dotat. de l'exercice	Impact actual.	Reprises	Valeur au 31/12/21
Provisions pour litiges	-	332	-	-	332
Provisions pour risques	2 502	18 880	-	(2 502)	18 880
Provisions pour charges	202	174	-	-	376
Provisions pour risques et charges	2 704	19 386	-	(2 502)	19 588

La société a comptabilisé une provision liée au plan d'attributions d'actions gratuites (cf.7.6 du présent rapport).

La société a comptabilisé une provision pour litiges suite au départ d'une salariée à hauteur de 332 milliers d'euros.

La société a comptabilisé une provision pour risque financier pour un montant de 18 816 milliers d'euros.

7.8. Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance.

En milliers d'euros	Montants bruts	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Concours bancaires	28 940	28 940	-	-
Emprunts et dettes financières divers	194 152	18 152	72 000	104 000
Dépôts et cautionnements reçus	488	-	-	488
Groupe et associés	2 480	-	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 087	19 087	-	-
Personnel et organismes sociaux	1 536	1 536	-	-
Autres dettes fiscales et sociales	1 876	1 876	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires (passif)	3 171	3 171	-	-
Autres impôts, taxes assimilées	198	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	351	-	-	-
Autres dettes	571	86	343	143
Dettes	252 849	72 847	72 343	104 631

Le 19 décembre 2018, Mediawan a signé, avec un pool de 9 banques françaises et internationales, la mise en place d'un nouveau crédit pour un montant total de 230 000 milliers d'euros. Ce crédit bancaire, remboursable sur 5,5 années, se décompose entre (i) une ligne de 150 000 milliers d'euros venant refinancer les crédits existants (comptabilisée en *Emprunts et dettes financières* dans le tableau ci-dessus) et (ii) des facilités additionnelles à hauteur de 80 000 milliers d'euros (dont la totalité a été tirée au 31 décembre 2021). Mediawan a remboursé 18 000 milliers d'euros du crédit sur l'exercice 2021, ce qui porte à 194 000 milliers d'euros sa dette au 31/12/2021.

8. Informations sur l'activité 2021

8.1. Chiffre d'affaires

Mediawan a réalisé un chiffre d'affaires de 21 084 milliers d'euros au 31 décembre 2021. Ce chiffre d'affaires, qui est en forte progression, est dû :

- à la signature de convention de prestation de service,
- à la refacturation des loyers et charges afférentes,
- à la refacturation des plans d'attributions gratuites d'actions
- à la refacturation de certains frais supportés par Mediawan pour le compte de ses filiales,
- à la refacturation de la marque,
- à différents conseils.

8.2. Charges d'exploitation

Les dépenses comptabilisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont essentiellement composées (i) d'honoraires liés aux opérations de la période et (ii) des frais de fonctionnement de Mediawan en ce compris notamment la rémunération de ses effectifs.

En milliers d'euros	2021	2020
Autres achats et charges externes	(15 956)	(16 951)
Impôts, taxes et versements assimilés	(623)	(943)
Salaires et traitements	(7 401)	(5 179)
Charges sociales	(3 987)	(2 002)
Dotations amortissements immobilisations	(1 981)	(1 200)
Dotations provisions risques et charges	(63)	(2 502)
Autres charges	(1 049)	(529)
Charges d'exploitation	(31 060)	(29 306)

8.3. Effectifs

Les effectifs de la société Mediawan au 31 décembre 2021 s'élèvent à 76 personnes pouvant être réparties comme suit :

Effectifs	Hommes	Femmes	Total
Encadrement	5	7	12
Employés	27	37	64
Total	32	44	76

En 2021, le montant des charges de personnel et des charges sociales s'élève à (11 388) milliers d'euros.

8.4. Résultat financier

Au 31 décembre 2021, le résultat financier de l'exercice s'élève à (41 764) milliers euros, et se compose des éléments suivants :

En milliers d'euros	2021	2020
Intérêts nets sur comptes courants des filiales	8 430	14 498
Dotations financières aux amortissements et provisions	(41 001)	-
Intérêts et charges financières diverses	(9 191)	(6 299)
Produits / (charges) nets sur cessions des VMP	-	(125)
Différences négatives de change	(1)	-
Mali de fusion	-	-
Résultat financier	(41 764)	8 074

Des dépréciations ont été passées suite à la dépréciation des titres :

- Mediawan International pour 10 milliers d'euros
- ON Entertainment pour 22 174 milliers d'euros

Une provision pour risques financiers a été constatée pour un montant de 18 816 milliers d'euros.

Le 19 décembre 2018, Mediawan a signé avec un pool de 9 banques françaises et internationales, la mise en place d'un nouveau crédit pour un montant total de 230 000 milliers d'euros. Au cours de l'exercice 2021, Mediawan a constaté les intérêts de ce nouveau crédit.

La société a mis en place un cash-pooling notionnel dont elle est la société de tête, à ce titre elle perçoit et reverse des intérêts financiers. Au 1^{er} décembre, le groupe Mediawan Prod a rejoint ce cash-pooling.

8.5. Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2021, le résultat exceptionnel de la société s'élève à (335) milliers d'euros.

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur comptable de cession des titres Chapter 2 cédés à Mediawan Cinéma	(8 702)	-
Dotations exceptionnelles sur prud'hom	(332)	-
Autres charges exceptionnelles	(3)	-
Charges exceptionnelles	(9 036)	-
Valeur comptable de cession des titres Chapter 2 cédés à Mediawan Cinéma	8 702	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels	8 702	-

9. Engagements hors bilan

9.1. Engagements financiers

Dans le cadre de ses opérations de croissance externe :

- Mediawan a consenti, directement ou au travers de certaines de ses filiales, à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des options de vente de leurs participations à des conditions déterminées. Ces options valorisées à hauteur de 62.3 millions d'euros au 31 décembre 2021

constituent un engagement donné hors bilan dans les comptes sociaux de Mediawan. Réciproquement le Groupe bénéficie de promesses de vente de la part de ces mêmes contreparties (« calls » sur intérêts minoritaires).

- Mediawan a également conclu avec les cédants des entités acquises des contrats de garantie visant à indemniser le Groupe en cas de diminution de l'actif ou d'augmentation du passif après la cession, pour une ou plusieurs causes elles-mêmes antérieures à cette cession. En garantie de l'exécution par les cédants de leurs obligations au titre du contrat et du paiement à bonne date de toute somme due par eux à ce titre, les cédants se sont engagés à consentir à Mediawan des nantissements sur des actifs immédiatement liquides ou à consentir à des garanties bancaires à hauteur de leurs engagements.

Il convient de noter que les plans d'attribution d'actions gratuites présentés en note 7.6 du présent rapport constituent également un engagement hors bilan donné par la société.

9.2. Crédits-baux

La société Mediawan n'a aucun contrat de crédit-bail en cours au 31 décembre 2021.

9.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre de l'opération de refinancement, deux nantissements ont été consentis par Mediawan :

- Nantissement de comptes titres consenti par Mediawan sur ses titres dans Mediawan Studio, en date du 19 décembre 2018, au profit de la Société Générale en tant qu'agent des sûretés ;
- Nantissement de comptes titres consenti par Mediawan sur ses titres dans Groupe AB, en date du 19 décembre 2018, au profit de la Société Générale en tant qu'agent des sûretés.

9.4. Engagements de retraite

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leurs acquisitions.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux de la société envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- De la probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ de la société),
- De l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant :

- La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture.
- La part des engagements affectée à l'exercice qui suit la date de l'évaluation (Coût des Services). Elle correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau de la société.

La valeur des engagements de retraite s'élève au 31 décembre 2021 à 857 milliers d'euros. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés dans les comptes au 31 décembre 2021.

Hypothèses retenues :

- Taux d'évolution salariale annuel : 1,50%
- Taux d'actualisation : 0,99%
- Taux de charges : 47,22%
- Méthode prospective

9.5. Instruments financiers

La société a contracté un contrat de swap avec un taux d'intérêt de 0,19% et dont la valeur est de 311 milliers d'euros au 31/12/2021.

10. Autres informations

10.1. Consolidation

La société Mediawan, dont le siège social est situé au 46 avenue de Breteuil, 75007 Paris, France RCS 815 286 398 n'établit plus de compte consolidé. C'est Holdco Breteuil sis au 46 avenue de Breteuil, 75007 Paris, France RCS 884 796 897 en qualité de société tête de Groupe, qui établit les comptes consolidés.

Une consolidation intermédiaire se fait quand même au niveau de Mediawan-Leonine Studios à compter du 01/01/2021.

10.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments ayant fait l'objet de retraitements dans le cadre de la détermination du résultat fiscal auront sur les exercices futurs une incidence pouvant être chiffrée comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Accroissement de la dette future d'impôt	-	-
Taxe effort construction	-	-
Contribution sociale de solidarité	-	-
Ecart sur valeurs mobilières de placement	-	-
Frais d'acquisition sur titres de participations	(1 261)	3 253
Allègements de la dette future d'impôt	(1 261)	3 253
Déficits reportables société	30 933	30 933

10.3. Impact Covid

L'activité de la société ne permettant pas de bénéficier d'aides de l'état, l'épidémie n'a pas d'impact sur ses comptes.

11. Informations sur la séparation des exercices

11.1. Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	2021	2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152	16
Emprunts et dettes financières divers	-	152
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 740	12 098
Dettes fiscales et sociales	5 245	3 074
Autres dettes	-	-
Charges à payer	17 137	15 340

11.2. Détail des produits à recevoir

En milliers d'euros	2021	2020
Clients factures à établir	4 042	6 611
Produits à recevoir	4 042	6 611

11.3. Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 664	571
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
Charges et produits constatés d'avance	2 664	571

11.4. Evènements postérieurs à la clôture

- **Covid 19**

L'activité de la société ne permettant pas de bénéficier d'aides de l'état, l'épidémie n'a pas d'impact sur ses comptes.

- **Remboursement prêt**

Le 14/01/2022, remboursement intégral d'un prêt souscrit par Storia Television en date du 04/06/2018 pour un montant initial de 9 928 000€. Le montant remboursé par virement bancaire est d'un montant de 13 120 434,42€ intérêts Inclus.

- **Impacts embargo envers la Russie et la guerre en Ukraine**

Les différentes activités du Groupe ne seront pas affectées de manière significative sans qu'il ne soit possible aujourd'hui d'estimer l'impact de la situation de manière précise.